

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20191202-003****du 02 décembre 2019****n°003****page 1/1****EXTRAIT:****GRAND
CHATELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATIONNombre de membres en exercice : 25PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIONDPOUVOIRS (3) : M.BEN EMBAREK donne pouvoir à Mme LAVRARD
M.JUGE donne pouvoir à M.COLIN
Mme DE COURREGES donne pouvoir à M.ABELINEXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance :Christine PIAULET

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**OBJET : Modification et mise à jour des effectifs**

Suite à la réussite au concours de professeur d'enseignement artistique de classe normale d'un professeur de guitare et d'un professeur de flûte traversière du conservatoire Clément Janequin, il est proposé de créer deux postes de professeur d'enseignement artistique de classe normale, à temps complet (16/16ème). Les postes créés précédemment seront supprimés (1 poste d'assistant d'enseignement artistique 2ème classe et 1 poste d'assistant d'enseignement artistique 1ère classe), après avis du comité technique.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,**VU** la délibération n° 2 du bureau du 4 novembre 2019 portant modification et mise à jour des effectifs,**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide de créer 2 postes de professeurs d'enseignement artistique de classe normale, à temps complet (16/16ème).

Adopté à l'unanimitéPour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique,
Nadège GROLLIER